

Mémoire et culture du risque d'inondation

« *Quand on connaît le passé, on maîtrise l'avenir* ».

L'entretien de la mémoire du risque est un enjeu majeur au niveau national car sans mémoire, il n'existe ni prévision, ni prévention. La mémoire et la culture des risques passent par la transmission des événements passés auprès de la population. Chaque citoyen doit prendre conscience de sa propre vulnérabilité face aux risques et doit pouvoir l'évaluer pour la minimiser. Cette mémoire est présente sous différents formats : photographies, cartes postales, journaux, témoignages, vidéos, etc. ... Au quotidien, elle peut être manifestée par la connaissance des crues, des bons réflexes, des repères de crues et comment se protéger des crues. Les témoins de grandes crues historiques passées sont destinés à faire vivre la mémoire des inondations. Ils permettent de matérialiser le souvenir de ces phénomènes importants que le temps peut parfois effacer.



Crédit : M. Barry, église de Grainville la Teinturière, décembre 1995.



Crédit : M. Barry, Grainville la Teinturière, décembre 1995.

En effet, même si la mémoire se perd, la possibilité qu'un événement majeur survienne ne disparaît pas et menace autant de biens et d'enjeux, toujours plus conséquents. Or, chaque souvenir qui disparaît emporte avec lui de manière irréversible une information précieuse, puisque rare. Il est donc nécessaire de recenser ce savoir avant qu'il ne décline. Il faut prendre conscience du risque et vivre avec pour être prêt à agir le moment venu.

« Refonder la notion de protection des populations, c'est pouvoir compter sur le comportement de citoyens informés et responsables, préparés à affronter les risques et les menaces par

une connaissance effective du danger et des consignes de prévention et de protection » (loi du 13 août 2004 de la sécurité civile).

Vous pouvez également être acteur dans l'information et la collecte de photos sur les inondations en nous les envoyant par mail, à l'adresse suivante : accueil@smbv-durdent.org ou déclarer une inondation à : declaration.smbv-durdent.org. Et à grande échelle, le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie a mis en place une plate-forme nationale collaborative des lieux d'inondations et des repères de crues. Vous pouvez ajouter des photos recensant les repères de crues et les marques laissées par une inondation.

<https://www.reperecrues.developpement-durable.gouv.fr/>

(Mettre la vidéo explicative de la plate-forme collaborative des repères de crues).



Crédit : M. Barry, exutoire de la Durdent à Veulettes, décembre 1995.